

rien à faire avec les terrains. J'ai calculé l'intérêt sur l'argent donné au chemin de fer Pacifique-Canadien et sur les voies ferrées complètes qui lui ont été cédées et qui, en 1887, étaient évaluées à \$72,000,000, d'après les documents officiels qui sont en la possession du Gouvernement. J'ai calculé l'intérêt sur l'argent et sur les lignes construites, mais non sur les terrains.

M. MEIGHEN: Et vous avez tenu compte de l'intérêt sur tout cela jusqu'aujourd'hui.

M. GRAHAM: Oui.

M. MEIGHEN: S'il calcule l'intérêt durant un laps de temps assez prolongé, il portera ce montant au chiffre qu'il lui plaît de fixer.

M. GRAHAM: Et c'est bien ce que mon honorable ami peut faire à l'égard du chemin de fer Transcontinental national.

M. MEIGHEN: A mon avis, si l'on calcule l'intérêt, on doit le calculer jusqu'au temps où le pays pourra retirer quelque avantage de cette voie ferrée.

M. PUGSLEY: Jusqu'à ce que cette dernière soit parachevée.

M. MEIGHEN: Mais, qui s'oppose à cela? Que pense l'honorable représentant de Saint-Jean de la méthode suivie par l'honorable député de Renfrew-sud (M. Graham) pour calculer l'intérêt durant trente ou quarante ans, après le parachèvement de la ligne?

L'ex-ministre des Chemins de fer a ajouté que le coût total de cette entreprise était fort raisonnable, soit \$85,000 par mille; mais s'il tient compte du coût réel et de l'intérêt, il obtient \$99,500 par mille.

M. GRAHAM: Je n'ai pas dit cela.

M. MEIGHEN: C'est ce que j'affirme.

M. GRAHAM: J'ai parlé de \$85,000 par mille, de Prince-Rupert à Moncton. J'ai pris les calculs que le Gouvernement m'avait fournis.

M. MEIGHEN: Parfait. J'ignorais que mon honorable ami voulût parler de la ligne complète, d'un océan à l'autre.

M. GRAHAM: Je parlais de toute la ligne.

M. MEIGHEN: Nous ne savons pas encore ce que ce chemin de fer va coûter, car il est loin d'être parachevé. Quoi qu'il en soit, le chemin de fer Transcontinental national fait seul l'objet de ce débat et l'on ne peut calculer exactement le coût de cette entreprise, si l'on tient compte de chiffres

se rapportant à une autre voie ferrée. Le Transcontinental national coûtera \$99,500 par mille, soit environ \$100,000 par mille, dans le cas de chaque mille de Winnipeg à Moncton.

M. MURPHY: Cela comprend-il l'intérêt?

M. MEIGHEN: Pour les fins de l'argumentation, supposons que l'intérêt se trouve compris dans ce chiffre, ce dont je ne suis pas certain. L'honorable député dit que l'on peut supporter cette dépense, car les trains circulent à des frais moindres.

M. GRAHAM: Cela, sans intérêt.

M. MEIGHEN: Je crois que je suis trop généreux envers les honorables membres de la gauche; c'est le coût sans intérêt.

M. GRAHAM: Combien?

M. MEIGHEN: \$99,500.

M. GRAHAM: Non.

M. MEIGHEN: S'il existe une erreur quelconque, elle est à l'avantage des honorables membres de la gauche.

M. BORDEN: Si la longueur de la voie est de 1,800 milles, le coût, non compris l'intérêt assumé durant sept ans, représentera environ \$180,000,000, soit environ \$100,000 par mille.

M. GRAHAM: D'après l'entente conclue avec la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique, cette dernière doit payer l'intérêt sur le coût de construction, ce qui représente le coût réel de construction et l'intérêt sur ce dernier, au cours de la construction. Le montant de \$181,000,000 représente approximativement le coût de cette voie ferrée pour des fins d'affermage.

M. BORDEN: Oui, pour ces fins.

M. MEIGHEN: Je suis très heureux que l'honorable député (M. Graham) m'ait interrompu, parce que je constate que j'acceptais avec trop de faveur sa façon d'envisager cette question. J'ai indiqué \$99,500 par mille comme représentant le coût et l'intérêt. Durant les quelques instants de répit que m'a fournis cette interruption, j'ai trouvé que le coût total de la ligne plus l'intérêt, durant la construction seule, s'élevait à \$100,000 par mille. Si l'on inclut la subvention qui fait d'ordinaire partie du coût que représente pour le pays, un chemin de fer autorisé législativement, ce coût est plus élevé, mais il est d'usage de faire cadeau de la subvention, sans même exiger la moindre compensation. Si l'ho-